



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
11 août 2020

Empire conclut une convention collective de cinq ans en Alberta

La nouvelle convention collective permet d'investir davantage dans le réseau Safeway et d'assurer l'expansion de FreshCo en Alberta

- La nouvelle convention collective permet à Empire de rivaliser de façon équitable avec ses concurrents sur le marché albertain.
- Le paiement forfaitaire rétroactif non récurrent versé aux employés s'élèvera à environ 15,6 millions de dollars avant impôts (0,04 \$ par action).
- Un cadre de travail est en place en vue de la conversion de certains magasins Safeway en FreshCo.

Stellarton (N.-É.) – Aujourd'hui, Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé la ratification d'une nouvelle convention collective (« convention collective ») pour les magasins Safeway de l'Alberta avec UFCW 401, le syndicat qui représente la majorité de ses employés Safeway en Alberta. La convention collective de cinq ans permet à Empire de rivaliser d'égal à égal avec ses concurrents sur le marché de l'Alberta.

« Nous nous sommes engagés à accroître notre part de marché grâce au Projet Horizon et à renforcer notre bannière Safeway dans l'Ouest canadien pour assurer notre succès, explique Michael Medline, président et chef de la direction d'Empire. Nos collègues de Safeway sont extrêmement dévoués envers les clients et la marque Safeway, et cette convention collective nous procure la stabilité nécessaire pour investir dans le réseau des magasins Safeway en Alberta. Nous avons conclu des conventions collectives équitables et compétitives dans tous les marchés de l'Ouest, ce qui nous permet d'aller de l'avant avec nos plans d'investissement dans le réseau Safeway et d'expansion de FreshCo. »

La convention collective comprend le paiement d'un montant forfaitaire non récurrent aux employés de Safeway en Alberta pour les heures travaillées dans les trois dernières années. Le coût du paiement du montant forfaitaire non récurrent est estimé à environ 15,6 millions de dollars avant impôts (0,04 \$ par action) et sera imputé au bénéfice d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2021.

La Société s'est aussi engagée à investir 200 millions de dollars en capital dans le réseau de magasins Safeway au cours des cinq prochaines années, un montant qui s'inscrit dans les dépenses d'investissement totales prévues de 700 millions de dollars au cours des trois prochaines années, comme annoncé dans le cadre du Projet Horizon.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à comprendre les prévisions de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ou par l'emploi de leur forme négative. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- L'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien, y compris les attentes de la société en ce qui a trait à la rentabilité et aux résultats d'exploitation futurs, au montant et à l'échéancier des dépenses, ainsi qu'au nombre, à l'emplacement, à la faisabilité et au moment des conversions et des constructions, qui pourraient être touchés par la COVID-19, les échéanciers des travaux et l'octroi des permis, l'environnement économique et les relations de travail;
- Les attentes de la Société concernant l'impact financier du Projet Horizon et de ses initiatives sous-jacentes, y compris la croissance prévue de la part de marché, les économies de coûts et de marge découlant de cette stratégie, et le calendrier prévu de réalisation des avantages supplémentaires, qui pourraient être influencés par plusieurs facteurs, y compris le temps requis par la Société pour mener à bien le projet, les répercussions de la pandémie, notamment les changements de comportement des clients, ainsi que les facteurs identifiés sous la rubrique « Gestion du risque » dans le rapport de gestion annuel 2020.

Pour obtenir un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, veuillez vous reporter aux documents déposés par la Société auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada, et notamment à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel 2020 de la Société.

À PROPOS D'EMPIRE

Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est une société canadienne dont le siège social est situé à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principales activités d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires par sa filiale en propriété exclusive, Sobeys, et les activités immobilières connexes. Grâce à un chiffre d'affaires annualisé de quelque 26,6 milliards de dollars et à des actifs d'environ 14,6 milliards de dollars, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 127 000 personnes.

Des renseignements financiers supplémentaires sur Empire, y compris la notice annuelle, peuvent être consultés sur le site Web de la Société (www.empireco.ca) ou sur SEDAR (www.sedar.com).

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Renseignements pour les médias

Jacquelin Weatherbee
Vice-présidente
Communications et affaires publiques
Sobeys inc.
416 200-0372

Renseignements pour les investisseurs

Katie Brine
Directrice
Finances – Relations avec les investisseurs
Sobeys inc.
905 238-7124, poste 2092